

Les lauréats des maisons fleuries

La remise des prix du concours des maisons fleuries s'est déroulée samedi à la salle polyvalente. Le maire, Philippe Poirier, a mis en avant les efforts des participants avant d'annoncer le palmarès de cette édition 2019 organisée par Catherine Polisset, conseillère municipale.

1^{er} prix : Auberge du canal (Nathalie Chatelain et Patrick Maridet). Lauréats ex aequo à la 2^e place : M. et Mme Avezard/Quantin, M. et Mme Mangin, M. et Mme Passard, M. et Mme Ballan, Mme Fontaine et M. et Mme Salin/Thibault (ferme des Petites-Vallées). Ont été également cités : Patrice David, M. et Mme Lefebvre, M. et Mme Ferrelli, M. et Mme Marie, M. Cousin et M. Chaumeron. On notera qu'Hubert Bailly (Écluse de la Picardie), souvent prix national ou régional des éclusiers VNE, était en-



Les lauréats de cette édition 2019 ont été récompensés.



Le maire Philippe Poirier a remis la médaille du village au sénateur Jean-Pierre Sueur (à gauche).

core hors concours. Puis Philippe Jolivet, chargé de l'entretien de la commune et du fleurissement, a lui aussi été mis en avant.

Enfin Philippe Poirier a remis la médaille du village au sénateur Jean-Pierre Sueur pour son écoute et son soutien financier à maintes reprises, ainsi qu'au 2^e adjoint, Michel Lachèze pour services rendus à la commune.

MAIRIE ET AGENCE POSTALE. Elles seront fermées samedi 2 novembre.